



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

malgré-nous

Question écrite n° 18338

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur le fait que les Malgré Nous du département de la Moselle ont demandé la représentation des Alsaciens-Mosellans dans la Commission nationale de la médaille des évadés. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique les suites qu'il envisage de donner à cette demande.

Texte de la réponse

La médaille des évadés est attribuée par le ministre de la défense après avis d'une commission dans laquelle siègent des représentants des différentes catégories d'évadés. Il a semblé légitime au secrétaire d'Etat aux anciens combattants que les Alsaciens et Mosellans insoumis à l'incorporation forcée, un déserteur de la Wehrmacht, qui se sont engagés dans le combat pour la libération de la France et qui, à ce titre, peuvent obtenir cette décoration, soient représentés dans cette commission. Le ministre de la défense a été saisi de cette question qui est actuellement en cours d'examen.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18338

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4521

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5287